



Les représentants des personnels boycottent la 1ère convocation de la CAP Nationale de mouvement de mutation

Le projet de mouvement général des agents administratifs de catégorie C, diffusé le 11 avril dernier, faisait état du sous-effectif le plus important que la catégorie C ait connu à la DGFIP : - 3 241 agents ! Pour mémoire, il était déjà de 2 597 postes l'an dernier.

À cette occasion, nous avons sollicité une audience auprès de Monsieur PERRIN, chef du service des ressources humaines, et nous avons obtenu un recrutement de 638 lauréats des listes complémentaires. C'était insuffisant mais donnait, au moins, une bouffée d'oxygène aux services.

Cette année, de nouveau fortement mécontents, les élus de la CAP Nationale C ont été reçus le 22 avril dernier par Monsieur MAGNANT, nouveau chef du service des ressources humaines. Notre démarche était simple, porter les revendications des agents en termes de recrutement et exiger l'appel immédiat des listes complémentaires des concours internes et externes (1 251 lauréats) pour une affectation au plus tôt.

La douche a été froide, se réfugiant derrière les contraintes budgétaires et prétextant d'une part, un manque de visibilité sur le nombre de départs à la retraite en 2016 et d'autre part, le nombre de désistements des lauréats des concours externes et internes, l'administration n'a pris aucun engagement concret.

Tout au plus, Monsieur MAGNANT n'a évoqué qu'un possible recrutement à hauteur de plusieurs centaines d'agents dont l'hypothétique annonce aurait lieu au mois de juin !

En fait, l'administration nous a écoutés mais ne nous a pas entendus en choisissant d'ignorer la situation catastrophique en termes d'effectifs de la catégorie C et de laisser les agents vivre au quotidien la déliquescence de leurs conditions de travail.

C'est pourquoi, les représentants des personnels Solidaire Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO DGFIP et CFDT Finances Publiques, des agents C administratifs, ont décidé de boycotter la 1ère convocation de la CAP Nationale de mutation qui devait se tenir ce lundi 25 avril 2016.

Les élus de catégorie C continueront d'agir pour exiger de l'administration qu'elle appelle la totalité des listes complémentaires des concours externes et internes de catégorie C.